

# Le Courrier du Canada.

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

CROIS, J'ESPERE ET PAIME.

### France.

Paris, 9 octobre.

L'Officiel confirme ce matin une nouvelle qui on se racontait hier soir, mais à laquelle on se refusait d'ajouter foi : M. Lambrecht vient d'être subitement enlevé par une apoplexie de pommuns. Le ministre de l'intérieur était universellement honoré. Il s'était placé où Montesquieu désire voir les hommes et où il semble que les vérités politiques se rencontrent plus abondamment : dans les milieux.

Nous ne savons si M. Lambrecht comptait sur une longue existence pour la République ; mais il se serait facilement accommodé de l'empire libéral, et nous nous souvenons qu'il ne se montrait nullement disposé à combattre le ministre Olivier. Quoiqu'on puisse supposer, il n'en reste pas moins ceci, que M. Lambrecht était un parfait honnête homme, qui n'a jamais dû transiger avec sa conscience et que ceux mêmes qui ne partageaient pas ses convictions estimaient profondément.

M. Crémieux, d'origine juive, ex-membre du gouvernement de la défense nationale à Tours et à Bordeaux, avait accordé à ses condignitaires le bénéfice des droits de citoyens français. Un rapport, inséré au Journal officiel et signé de l'honorable M. Lambrecht, règle les conditions auxquelles ces droits seront reconnus. Les israélites indigènes prendront donc part aux élections aux conseils généraux et municipaux de notre pays.

Les catholiques sont divisés sur l'opportunité de cette mesure. Mais les hommes exclusivement politiques ne le sont pas moins. La question est grave et méritera de la part de l'Assemblée un sérieux examen ; par le décret de M. Crémieux ne nous lie pas et personne ne songerait à s'étonner qu'il put être abrogé demain. En attendant, seront admis à voter les indigènes nés en Algérie avant la conquête ou depuis, mais de parents établis au moment de notre prise de possession.

Les vieux catholiques continuent à donner ici plus de joie à certains organes de la démocratie radicale qu'ils ne font part dans le camp religieux. Il y a, en effet, dans la secte nouvelle, si tant est qu'elle se constitue, un dissolvant dont le chanoine Doellinger lui-même commence, paraît-il, à s'apercevoir. Ne sera-t-il pas trop tard lorsque la lumière se fera dans ce brillant esprit ? A quoi peut-il viser ? Les "vieux catholiques" ne sont pas des initiateurs, ils ne sont que des auxiliaires, inconscients pour la plupart et involontaires, de la Révolution.

Les résultats des élections à Lyon, à Marseille, à Toulouse et à Nantes ne sont pas jusqu'ici, à en croire des correspondances particulières, favorables au parti de l'ordre. Les radicaux l'emportent dans la plupart des cantons, et M. Hénon lui-même n'aurait pas été trouvé suffisamment commuencé. Il n'y a rien là qui nous tienne. Les ouvriers, très ordinairement démocrates et partisans dans les grandes villes, nous ont depuis longtemps habitués à leurs funestes desseins. Mais ce sur quoi les honnêtes gens devaient compter, c'est sur l'empressement autour des urnes des hommes d'ordre. Ils ne peuvent que gémir lorsqu'ils voient qu'à Marseille, notamment, sur 71,000 électeurs, 40,000 ont oublié les devoirs du citoyen. Vous pensez bien que ce ne sont pas les parti-

sans de M. Gambetta qui s'abstiennent ; ce qui n'empêchera pas l'extrême gauche nous de crier demain qu'elle seule représente réellement la France.

A propos de l'ex-dictateur, on ne remarque pas assez l'habileté de sa conduite actuelle. Sous prétexte de maladie ou de simple indisposition, M. Gambetta élude les invitations compromettantes qui lui sont adressées de la part de "réunions" plus ou moins pacifiques. "A qui pensez-vous que Gambetta songe pour la succession de M. Thiers ? me demandait ce matin un républicain qui connaît à fond l'ex-ministre de la guerre. Je vous le jure, ajoutait-il, Gambetta est à l'heure présente les neuf dixièmes de Thiers... et demain..."

M. Thiers aurait offert l'ambassade de Vienne à M. Drouyn de Lhuys, qui l'aurait refusée. Je n'ai pu savoir ce qu'il y a de vrai à cet égard. Toutefois, le refus de l'ancien ministre de Napoléon III n'a rien qui nous surprenne. Le passé oblige. Tout en la comprenant, nous regretterions la détermination de M. de Lhuys, dont l'honorabilité et le talent ne sont contestés par personne. Il n'a jamais été, d'ailleurs, le soutien du gouvernement personnel, et c'est surtout lorsque les idées libérales semblaient prévaloir, que son concours a été réclamé. Son patriotisme était certainement au-dessus des grandeurs.

Le gouvernement profite des vacances que lui laisse la Chambre pour étudier particulièrement les mesures qui pourraient produire de fortes économies sans nuire à la marche des services. Le ministre des finances montrera la voie, et déjà l'on y parle de la suppression de chefs de services jugés inutiles.

Mais les ministères ne sont pas seuls l'objet de revirements et de réorganisations. Les ambassades et les consulats attireraient au moins autant l'attention du Président.

Ces réformes seront populaires et auront, il faut l'avouer, le mérite de tomber juste. Rien n'est à dédaigner pour nous lorsqu'il s'agit d'économies, et nous ne saurions trop nous réjouir que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

On lit dans le Journal officiel : "Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, député à l'Assemblée nationale pour le département du Nord. Il a succombé ce matin, 8 octobre, à une apoplexie de pommuns. Rien n'avait fait prévoir l'accident fatal qui prive la France d'un excellent citoyen, et le président de la République d'un collaborateur loyal et dévoué. Ce n'est pas le moment d'apprécier et de louer, comme il convient de le faire, le caractère si digne et si élevé, les qualités éminentes de M. Lambrecht. Il nous sera donné de leur rendre plus tard l'hommage qui est dû à cette vie si bien remplie et d'exprimer des regrets qui seront partagés par le pays tout entier."

On lit dans le Soir : "Il n'y a pas encore de titulaire désigné à la place laissée vacante par la mort de M. Lambrecht. Il paraît cependant probable que son successeur sera M. Victor Lefranc. Celui-ci, dit-on, garderait par intérim le portefeuille du commerce et des travaux publics. "Si nous nous sommes bien informés, M. Thiers aurait l'intention de placer à l'intérieur M. Calmon, sous-secrétaire d'Etat. "Malheureusement, M. Calmon n'est

pas député, et, avant d'en faire un ministre, il faudrait de toute nécessité qu'il eût subi l'épreuve du suffrage universel.

"M. Calmon se présenterait donc à une vacance, et, s'il était élu, il prendrait possession du portefeuille de l'intérieur, tandis que M. Lefranc retournerait au ministère du commerce. Dans les prévisions prêtées à M. Thiers, le tout coïnciderait avec le retour de l'Assemblée à Versailles dans les premiers jours de décembre."

Le Monde contient les détails suivants sur les derniers moments de M. Lambrecht :

"Le ministre de l'intérieur, M. Lambrecht, est mort hier subitement. Le matin, rien ne faisait prévoir la catastrophe. A sept heures, son domestique entra comme d'habitude dans la chambre où reposait son maître, mais celui-ci, alléguant la fatigue, voulut rester au lit plus tard que de coutume. A onze heures, le domestique rentra et trouva son maître à demi-vêtu, assis sur un fauteuil, et perdant connaissance. M. Lambrecht, qui était bon chrétien, eut encore assez de présence d'esprit pour demander un prêtre. Il demanda aussi de l'éther. Lorsque le prêtre arriva, M. Lambrecht vivait encore et reçut l'absolution.

"M. Lambrecht avait douze enfants : il lui en reste neuf.

"C'était un homme de haute taille, à tournure élégante, et portant toute sa barbe.

"On le croyait asthmatique, et c'est pour cette affection que les médecins l'avaient soumis à un régime sévère. Et, en effet, les oppressions continuelles dont il souffrait étaient telles, que lorsqu'il soutenait une conversation quelconque peu animée, il était contraint de s'arrêter souvent pour dégager sa respiration des étouffements qui l'accablaient."

Le comité dit de vigilance qui représente l'Union républicaine (extrême gauche), et qui se réunit à Versailles sous la présidence de M. Journaux, est convoqué pour le 12.

M. Dréo, l'un des secrétaires du comité, invite ses collègues "à ne point manquer à l'appel" en raison de la gravité des circonstances (1). — (Le soir).

Le Journal officiel publie un décret du président de la république qui approuve la délibération du conseil municipal de Paris relative à la création de coupures du dernier emprunt.

### Les pontons.

Le Times a reçu la lettre suivante d'un de ses correspondants qui a visité les pontons de Brest et de Lorient.

En reproduisant cette correspondance, le Journal officiel lui donne l'autorité d'un véritable document. C'est à ce titre que nous le publions :

Lorient, 30 septembre.

Les récits que quelques journaux de Paris d'opinions extrêmes ont récemment publiés sur la manière dont les insurgés sont traités à bord des pontons m'avaient donné le désir de visiter ces pontons et de juger par moi-même, dans l'intérêt de la vérité, de la réalité des faits qui ont été avancés. Le plus grand nombre des prisonniers ayant été internés à Brest, c'est par ce port que j'ai commencé ma tournée.

Les règlements qui régissent les visites

à bord des pontons sont nécessairement sévères, mais, grâce à l'obligeance de l'amiral Didelot et du général Briand, toutes les facilités me furent accordées, et je n'eus plus à accomplir que la traversée de terre aux pontons, entreprise de quelque difficulté, vu la distance. Quatre de ces pontons sont mouillés au milieu de la baie, au mouillage ordinaire des escadres, et les huit autres s'aperçoivent à peine sous la terre, du côté opposé de la baie.

Outre ces douze pontons, on a converti deux vieux vaisseaux de ligne en hôpitaux ; de sorte que quatorze navires en tout sont consacrés à contenir les prisonniers. Grâce à un fort vent debout et au courant contraire, il me fallut une heure et demie de navigation avant d'aborder le vaisseau le Fontenoy, commandé par le capitaine de vaisseau Bréart, qui a sous ses ordres toute l'escadre des pontons, si tant est qu'on puisse appeler escadre une réunion de pareils navires. En passant le long de chaque ponton, je voyais les ponts couverts de monde comme autant de navires d'émigrants, et, en montant sur le Fontenoy, je trouvais les gaillards jusqu'à l'avant occupés par une masse épaisse de ces spécimens du progrès social que j'avais vu pour la première fois, il y a six mois, rassemblés dans les batteries de Belleville et de Montmartre, et plus récemment dans l'orangerie de Versailles et à Satory.

Le commandant Bréart eut l'obligeance de me faire visiter son vaisseau, sur lequel 850 insurgés sont détenus. La moitié d'entre eux était sur le pont, s'amusaient à jouer aux cartes, au loto et à d'autres jeux, tandis que dans la batterie, une escouade était utilement employée à un lavage complet. On me dit que les hommes se livraient volontiers à ce travail, comprenant combien la propreté est nécessaire à leur propre bien-être ; aussi ne sentait-on dans les batteries aucune mauvaise odeur : les sabords étaient ouverts, obstrués seulement par des barreaux de bois, et l'air circulait librement dans toutes les directions. Dans le faux-pont, comme ailleurs, les détenus s'amuusaient à divers jeux ou dormaient ; leur attitude était très respectueuse, et, même lorsqu'ils étaient occupés à quelque jeu, ils se levaient quand nous passions et saluaient. Ils sont vêtus, pour la plupart, de leur uniforme de la garde nationale, et les effets qu'ils possèdent sont pliés sur une petite planche, le long du bord.

Comme l'heure du dîner n'était pas très éloignée, je me dirigeai vers la cuisine pour y inspecter les apprêts du repas. Les détenus ont, deux jours par semaine, de la viande fraîche pour dîner, à raison d'une livre par homme, et, deux autres jours, de la viande salée ; j'examinai cette dernière, qui est la même que celle que l'on donne aux marins. A deux repas de la journée, les détenus reçoivent du pain, et au troisième du biscuit. Chaque homme a un verre de vin au dîner. Les jours de la semaine qui ne comportent pas de viande, la ration consiste en légumes et en riz. Les hommes qui ont de l'argent peuvent, en outre, se procurer des provisions de toutes sortes apportées par les bateaux des marchands le long du bord ; de petites boutiques sont aussi installées sur le pont.

Les prisonniers n'ont donc aucune raison de se plaindre en ce qui regarde l'air, la lumière, l'espace, pendant le jour, et la nourriture. Il n'en est pas tout à fait de même pour le couchage, qui diffère suivant les pontons : sur les uns, depuis qu'il y a eu des libérations

nombreuses, chaque homme a un hamac ; sur d'autres, il n'y a hamac que pour deux personnes, quoique chacune possède une couverture. Sur quelques pontons même, il faut coucher sur le pont avec une couverture seulement.

Par le beau temps, dormir sur le bois n'est pas une chose à laquelle on ne puisse s'habituer, mais il est à espérer que ce mode de couchage sera abandonné avant l'arrivée du froid. Il faut observer, d'ailleurs, que l'absence de hamacs est tout à fait une exception et que là où il n'y a pas assez de place pour pendre des hamacs pour tout le monde, les détenus se partagent en deux bordées pour en profiter une moitié de la nuit. Les libérations marchent grand train et bientôt chaque détenu sera muni d'un hamac.

Les officiers commandant les pontons que j'ai visités m'ont parlé favorablement de la conduite des insurgés qu'ils étaient chargés de surveiller. Ils m'ont dit qu'ils s'étaient pliés sans difficulté à la discipline ; qu'il y avait eu peu de querelles entre eux et qu'on constatait une amélioration sensible dans leurs opinions et leur manière de les exprimer. On avait dit que la vie des pontons pourrait rendre communs les prisonniers qui ne l'étaient pas et augmenter la haine et les mauvaises passions de ceux qui l'étaient déjà.

Autant qu'on a pu en juger, c'est l'effet contraire qui s'est produit. La vie qu'ils ont menée sur les pontons a calmé plutôt qu'irrité les esprits, leur a donné le temps de réfléchir, de se débarrasser sur le compte de ceux qui les ont mis dans le pétrin, et ils ont pris la résolution de ne point se laisser si facilement tromper et entraîner à l'avenir. Leur genre de vie n'est pas assez dur pour les envenimer, et les officiers font ce qu'ils peuvent pour leur rendre la position aussi supportable que possible ; cette bienveillance est la meilleure des politiques.

Le nombre total des prisonniers, à Brest, le 14 juin, date du dernier convoi arrivé, était de 10,963. De ce nombre, 1,150 ont déjà été mis en liberté, 486 sont à l'hôpital et 196 sont morts ; il y en a donc encore à Brest 9,100 ; les vieillards et les enfants au-dessous de seize ans sont sur un ponton spécial. Les autorités maritimes n'ont absolument rien à faire avec l'examen des prisonniers et la préparation de leurs dossiers ; c'est l'œuvre de capitaines instructeurs, envoyés de Versailles, et qui expédient directement leurs rapports aux autorités militaires dans cette ville. Ces instructeurs ont à peu près fini leur travail à Brest : il n'y a plus que 700 détenus à interroger ; mais l'examen des dossiers à Versailles durera encore quelque temps.

Un capitaine rapporteur, avec lequel j'ai causé, m'a dit que les 700 cas restant à examiner étaient ceux qui avaient été ajournés par suite de quelques difficultés.

De Brest, je me rendis à Lorient. L'amiral qui y remplit les fonctions de préfet maritime mit, avec cette courtoisie qui distingue les officiers de la marine française, un canot à ma disposition, et je me rendis, en commençant ma tournée, à bord de la Vengeance, grande frégate de premier rang, contenant à peu près 500 prisonniers. J'étais d'autant plus désireux de visiter les pontons de Lorient qu'on les avait particulièrement signalés comme étant d'une installation déficiente.

Ces pontons sont au nombre de trois et ont le désavantage de n'être pas, com-

me à Brest, des vaisseaux à deux ponts. Le faux-pont n'y est ni éclairé, ni si bien ventilé ; d'un autre côté, le pont a été en partie recouvert d'une toiture et les prisonniers peuvent y stationner, même par le mauvais temps. On a fait sur ces pontons une installation qui n'existe pas sur les autres, et qui consiste en une sorte de grand compartiment avec barreaux au centre du navire avec un passage en abord, où se promènent les factionnaires. Cela permet de surveiller les détenus, et, en même temps, de laisser toujours les sabords grands ouverts ; une petite pièce de canon en cuivre enfile toute la galerie.

Les détenus étaient occupés là de la même manière que sur tous les autres pontons, et j'aperçus un peintre faisant une esquisse au crayon, fort bien réussie, d'un de ses camarades.

On remarque sur les pontons de Lorient plusieurs différences de détail dans leur régime comparé avec celui des pontons de Brest, les autorités maritimes de chaque port ayant une certaine latitude pour leurs arrangements. A Lorient, par exemple, les détenus sont partagés en groupes de dix ; chaque groupe a un chef choisi dans son sein et qui est responsable du bon ordre vis-à-vis de l'officier commandant. En général, la conduite des hommes est excellente. Les punitions sont toutes infligées sur la demande des chefs de groupe ; chaque groupe a cinq hamacs qu'il utilise comme il l'entend. Quelques détenus préfèrent coucher sur le pont ; d'autres s'emmatelotent pour le même hamac : on doit reconnaître qu'ici comme à Brest c'est le couchage qui laisse à désirer.

Les rations sont les mêmes dans tous les ports : mais le nombre des détenus qui peuvent se promener sur le pont diffère. Ainsi, sur le ponton que je visitais, on ne laissait monter que 80 personnes à la fois, ce qui donnait une heure et demie de promenade à chaque homme ; comme il n'est pas permis de fumer dans les batteries, le moment de liberté sur le pont est fort recherché. Le faux-pont étant moins confortable que la batterie, les détenus y sont remplacés toutes les semaines. Les capitaines instructeurs ont terminé leur travail à Lorient depuis 10 jours et les prisonniers sont relâchés par 10 à 50 par jour, sur des ordres venus de Versailles. Leur nombre primitif était de 1,200 ; il y en a eu déjà 400 de relâchés, mais il y a eu de nouveaux arrivages, en sorte que le nombre total des habitants des pontons en ce port est de 1,050. L'hôpital est dans la forteresse de Saint-Louis, à l'entrée du port, dans laquelle se trouvent aussi environ 200 prisonniers, sous la surveillance de l'autorité militaire.

Les opinions diffèrent, parmi les officiers, quant à l'impression produite sur l'esprit des détenus. A Brest, on paraissait croire que la discipline avait eu de bons effets dans la plupart des cas ; à Lorient, on paraît pencher vers l'opinion contraire. Quelques hommes libérés après quatre mois de prison, s'en vont en proférant des menaces contre ceux qu'ils accusent de leur injuste emprisonnement. D'un autre côté, l'absence de stimulant et la vie régulière qu'ils ont forcément menée à en des effets différents sur d'autres prisonniers, qui se promettent simplement de ne plus se mettre de nouveau dans pareille bagarre. Le fait est que l'effet produit doit dépendre beaucoup du caractère de l'individu et de son degré de culpabilité.

Il n'y a pas de doute que quelques in-

en quittant la ferme. Depuis dix-huit mois, il conduisait haut la main ce malheureux journal, qui s'obstinait à vivre avec la tenacité particulière aux choses inutiles ou mauvaises, lorsqu'un incident, qui eut pu avoir des suites fâcheuses, priva l'Avenir de ses principaux rédacteurs.

Maurice était trop obscur pour avoir des ennemis et des envieux, et avait un trop bon caractère pour s'en créer volontairement. C'était bien l'âtre le plus inoffensif qu'on put rencontrer ; néanmoins, il lui arriva de blesser au vif un homme qu'il n'avait voulu que railler agréablement, car il ne dédaignait point le mot pour rire. Il avait été chargé, par cas fortuit, d'écrire la Revue des Théâtres, et, pendant-être pour amuser Odette, il s'était avisé de tourner en ridicule un malheureux auteur tragique, très-médiocre, il est vrai, mais qui ne se croyait pas si plaisant que cela.

Rodrigue avait du cœur, il le prouva bien, il s'entêta à demander une réparation, et bon gré, mal gré, Maurice dut se battre avec le pauvre diable, qui n'avait jamais tenu que l'épée du Cid au théâtre.

Le journaliste, qui ne prenait point ce duel au sérieux, arriva sur le terrain, avec la résolution de ménager son homme, qu'une blessure grave eût mis sur la pelle. Malheureusement, il poussa si loin la complaisance, que son adversaire lui lacera fort grièvement l'épaule.

Il accomplissait sa tâche journalière comme le père Chamrier aiguillonnait ses bœufs. Rien ne ressemblait moins à la vie de lutte qu'il s'était représentée

MICHEL AUVRAY.

(A continuer.)

feuilleton du Courrier du Canada.

30 OCTOBRE 1871.

### LE

## ROCHER DE SISYPHE.

[SUITE]

### VII

LES ADIEUX.

Le lundi suivant, et alla faire une visite à M. de Noirmont. Il pensait le trouver seul, mais Odette était là, M. de Sénouza aussi, qui fit au jeune homme une mine assez équivoque moitié sourire, moitié grimace.

M. de Noirmont l'accueillit avec la plus affectueuse bienveillance, et Odette sut le regarder sans lever les yeux, et lui sourire sans remuer les lèvres.

Tout cela était bien encourageant et devait nécessairement relever le courage du pauvre Maurice.

Lorsqu'il parla de son prochain départ, le duc fit un geste de surprise. M. de Sénouza froissa ses petites mains sèches, et les joues d'Odette devinrent si pâles, qu'elle se mit à jouer avec Charles-Émile pour cacher son trouble.

A mesure que ce trouble augmentait, Maurice sentait grandir son assurance. Il expliqua d'un air assez calme, que son séjour à la ferme ne pouvait se prolonger sans compromettre son avenir. Il avoua, sur le ton de la plaisanterie, mais

en termes très-sérieux, que lui aussi était atteint de cette fièvre d'ambition, de ce souci de parvenir qui tourmentent les plus raisonnables. Il pria ceux qui l'écoutaient de ne pas trop le blesser. S'il pensait ainsi, c'est parce que les bontés de M. Noirmont et de ses amis, — il souligna de l'accent et du regard, — lui avaient inspiré le désir de se rendre digne d'eux. Il voulait leur prouver qu'il méritait peut-être la distinction flatteuse dont il avait été l'objet.

Enfin, avec autant d'adresse que d'éloquence, il trouva moyen de faire entendre à Odette que c'était elle seule qui l'avait rendu ambitieux.

Elle le comprit si bien qu'elle devint rouge comme une rose du roi, de blanche comme un lys qu'elle était d'abord.

Quand ils se séparèrent, ils s'étaient entendus, expliqués, devinés, sans s'être dit un mot. Tout était arrangé, conclu entre eux ; il n'y avait plus qu'à attendre, et à espérer.

Maurice espéra, attendit pendant dix-huit mois, toujours fort, toujours patient, toujours courageux. Son premier soin, en arrivant à Paris, fut de se rendre chez le directeur du journal dont il avait parlé à Philippe Archer.

C'était machinalement, sans aucun espoir, qu'il faisait cette démarche. Il pensait bien qu'on lui répondrait par un refus, et il s'apprêtait à le supporter en homme qui a plus d'une corde à son arc.

A sa grande surprise, la chose qu'il croyait si difficile s'arrangea dès les premiers mots. On lui dit que, puisqu'il connaissait M. Archer, puisqu'il était envoyé par lui, ou à peu près, tout était

bien, on l'acceptait avec plaisir. On le pria seulement d'attendre quelques jours, le temps d'envoyer une lettre à Philippe et de recevoir la réponse. C'était une pure formalité, et il pouvait se considérer déjà comme un des rédacteurs politiques de l'Avenir.

Philippe répondit courrier par courrier d'une manière fort satisfaisante. Du moins, c'est ce que l'on fit entendre à Maurice, car on ne lui communiqua pas la lettre. Le jeune homme eut quelques soupçons que cette lettre était arrivée chez le directeur avant lui, mais il ne chercha point à s'en assurer. Il avait réussi, qu'avait-il besoin de savoir autre chose ?

Il se traça, dès le premier jour, un programme duquel il ne s'écarta jamais.

Entre ses vieilles études et sa nouvelle existence, il éleva, de son plein gré, une barrière plus haute que la tour de la confusion des langues. Il s'était promis de n'admettre auprès de lui que le souvenir d'Odette, et il fut fidèle à cette résolution. Il n'eut pas d'amis, de peur d'être entraîné un mal, et il vécut seul pour ne pas hanter de mauvaises compagnies.

Il envoyait régulièrement son journal à M. de Noirmont. C'était comme autant de lettres qu'il écrivait à Odette, lectrice habituelle du vieux duc. On comprend ce qu'il lui fallait de talent, d'esprit, d'adresse, de patience pour poster sa prose politique, pour la rendre intéressante, pour l'adapter à l'intelligence d'une jeune fille sans tomber dans la puérilité. Cent fois, il fut sur le point de jeter sa plume et d'abandonner le métier, tellement sa tâche lui semblait

ardue. Le plus souvent il ne s'en tirait qu'à force d'enthousiasme et de sentiments religieux.

Mais voyez le joli effet que devait produire cet enthousiasme et cette sentimentalité dans un premier Paris.

Les personnes qui connaissaient Maurice riaient et répétaient : il est timbré. Le directeur du journal riait aussi d'un air bienveillant, et lui disait avec bonté : "C'est un peu vague, vous tombez dans le nébuleux, c'est égal, allez toujours."

Et il allait toujours. Mais où ? il ne le savait pas lui-même.

Quelquefois il risquait de son invention en quelques rimes, dans les colonnes d'en bas du journal. C'est alors qu'il pouvait s'expliquer clairement sans métaphores et sans réticences. Mais comme ceci ne s'adressait qu'à Odette, qu'il souhaitait d'être compris par elle seulement, les abonnés de l'Avenir avaient pris en aversion profonde ce pathos auquel ils n'entendaient mot.

Ces malheureux abonnés étaient loin de trouver une compensation dans les articles des autres rédacteurs, tous si médiocres, que Maurice — qui au fond ne manquait pas de talent — était réellement humilié en voyant sa prose couler celle de ces écoblés. Il ne s'en cachait point ; plusieurs fois il essaya même d'en parler au directeur ; mais celui-ci ne manqua jamais de répondre, d'un air très-étonné, qu'il ne comprenait pas ce que Maurice voulait dire, qu'il était parfaitement content de ses rédacteurs, et avec raison, puisque le journal était en pleine voie de prospérité. C'était vrai. Ce diable d'Avenir se portait

nocents ont souffert; un bon nombre de ceux qui étaient gravement compromis ont été relâchés, à cause de la rapidité donnée à l'instruction, pour obéir à l'opinion publique, et la mise en liberté de certains hommes dont la culpabilité était bien avérée, a eu pour résultat de remplir leurs camarades d'étonnement et d'espoir. Comme toute, ils craignaient, pour la plupart, un sort bien pire que celui qui paraît leur être réservé, aussi s'ils ne paraissent pas abattus et ne paraissent-ils aucunement sous le coup de cette anxiété qui l'effet ordinaire de la réclusion et de l'attente.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE. France. Les pontons. FEUILLETON.—Le Rocher de Sisyphe.—MICHEL AUVRAY.—(A continuer.)

CANADA :

QUEBEC 30 OCTOBRE 1871.

AVIS.

Nous prévenons le public que les petits porteurs qui distribuent le Courrier du Canada ne sont pas autorisés à le vendre. Ceux qui se rendraient complices de l'infidélité des porteurs, en achetant d'eux une ou plusieurs copies de notre feuille, se mettent dans le cas d'être inquiétés.

Le télégraphe nous apprend que Son Eminence le cardinal Antonelli, ministre des affaires étrangères du Souverain Pontife, est très dangereusement malade. Cette dépêche va contrister tous les catholiques, au moins tous ceux qui savent que le cardinal Antonelli est le bras droit de l'illustre Pie IX.

Dans la pénible position qu'a faite à Pie IX l'invasion du territoire pontifical et l'occupation de la Ville Eternelle par les Piémontais, la mort du cardinal Antonelli serait pour Pie IX et pour l'Eglise une véritable calamité. Le cardinal Antonelli, en effet, est non seulement le ministre de confiance et l'ami de cœur de Pie IX, mais il est la personnification de l'homme d'état sans peur et sans reproche. Portant à l'Eglise et à son chef un dévouement sans bornes, il a ses forces à soutenir contre les mauvaises doctrines et les mauvaises actions des gouvernements un combat continuel.

L'histoire de sa vie est intimement liée à celle de la vie de Pie IX et l'historien qui voudra écrire l'histoire de l'illustre pontife fera en même temps, forcément, la biographie du cardinal Antonelli.

Le cardinal Antonelli a aujourd'hui soixante-cinq ans. Il descend d'une ancienne famille de la Romagne. Son père était un simple bûcheron. Avant d'être le ministre et le conseiller intime de Pie IX, il avait été, tout jeune encore, un des favoris de Grégoire XVI.

Le télégraphe nous apporte une nouvelle pour le moins étrange : la Reine Victoria serait en rupture ouverte avec ses ministres, et le cabinet anglais aurait pris, à la suite du refus de la Reine de signer des documents publics, le parti extrême de constituer pour cette fin le lord chancelier chef de l'état. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée et, pour notre part, nous n'y croyons guère. Si, cependant, contrairement à nos prévisions, elle était fondée, il faudrait croire que le temps n'est pas loin où l'Angleterre sera tenue de reculer chez elle ce qu'elle a semé ailleurs. En effet, un coup de tête comme celui que le télégraphe prête à la Reine et un coup d'état comme celui qu'il attribue au cabinet anglais ne s'exécutent pas sans perturbations et si la dépêche à laquelle nous faisons allusion ne pêche pas par exagération, on peut s'attendre à de sérieuses difficultés.

Ce qu'il y a de singulier c'est que le même bulletin télégraphique qui nous apporte cette grave nouvelle contient le résumé d'un discours du premier-ministre d'Angleterre, discours dans lequel M. Gladstone a glissé un brûlant éloge de la Reine Victoria.

La Minerve annonce qu'il va se fonder prochainement, à Montréal, un journal libéral avancé, destiné à supplanter le Pays qu'on ne trouve plus, dans certains cercles, assez carrément hostile à l'autorité religieuse et aux deux cabinets. Le Pays confirme implicitement cette rumeur et ajoute que des bruits de coulisse le portent à croire que messieurs P. McDonnell et A. Achintre seront les rédacteurs principaux de la nouvelle feuille.

La dernière livraison de la Gazette officielle de la confédération contient la nomination de M. Pope au poste de ministre de l'Agriculture et des statistiques, en remplacement de l'honorable M. Dunkin. Cette même livraison contient

la nomination de l'hon. M. Dunkin au poste de juge puisné de la cour supérieure de la province de Québec, en remplacement de feu le juge Short.

Document municipal.

Nous accusons réception des Comptes et états du Trésorier de la cité, et autres documents de la Corporation de Québec et de l'aqueduc pour l'année 1870-71.

Ce document forme un volume de près de trois cents pages et contient :

- 1o Le rapport annuel de Son Honneur le maire de Québec ;
2o Le rapport annuel et les comptes du Trésorier de la Cité.
3o Un état détaillé des revenus et dépenses de la Cité ;
4o Un état des revenus et dépenses de l'aqueduc ;
5o Le bilan général du Trésorier de la Cité pour l'année fiscale finissant le 30 avril 1871 ;
6o Le rapport de l'ingénieur de la Cité ;
7o Le rapport de l'ingénieur en chef du département du feu.

BULLETIN RELIGIEUX.

Le R. P. Monnot a prêché, hier, à l'église de la Basse-Ville. L'assistance était exceptionnellement nombreuse. Le R. P. Monnot a parlé avec son éloquence habituelle de la Syrie et de la Palestine et a terminé son entretien en priant l'assistance de s'associer à l'œuvre méritoire qu'il a fondée et dont nous avons déjà donné le but. L'appel a été entendu et une grande partie des personnes présentes se sont inscrites sur les registres de l'association.

Pendant salut, qui a été chanté par le Rev. P. Resther, l'Union Musicale a exécuté avec un rare bonheur deux morceaux de musique religieuse.

ORDINATION A S. HENRI.

Hier, Mgr. l'Archevêque, à l'invitation de M. le curé Grenier, a ordonné prêtres dans l'église de S. Henri, M. Charles-Allyre Collet, de cette paroisse, secrétaire de l'Archidiocèse, et M. Louis-Etienne Grondin, professeur au collège de Ste. Anne.

Malgré le très-mauvais état des chemins, non seulement les habitants de la paroisse, mais encore un grand nombre de personnes des paroisses voisines étaient accourus pour assister à l'imposante cérémonie. La vieille église—qui doit bientôt disparaître et céder la place à une autre qui s'élève à ses côtés et qui sera certainement une des plus belles du pays—avait été décorée avec goût, et avait retrouvé un air de jeunesse qui allait très-bien à la fête.

L'ordination eut lieu à la grand'messe qui commença sur les 9 heures. M. le G. V. Cazeau était prêtre-assistant ; M. Zéphirin Rousseau, curé de Ste. Monique et M. Léon Rousseau, curé de S. Thomas, tous deux nés à S. Henri, étaient Diares d'honneur ; M. Ludger Blais, curé de la Rivière-du-Loup et M. Geo. Potvin, procureur du collège de Ste. Anne, Diares et Sous-Diares d'office. Les autres officiers étaient : M. F. X. Méthot, curé de Ste. Germaine, thuriféraire ; M. N. Laliberté, aumônier de l'Archevêché, maître des cérémonies ; MM. Geo. Côté et Darie Lemieux, prêtres du séminaire, acolytes. Les nouveaux ordonnés furent assistés : M. Collet, par M. E. Bonneau, chapelain des soldats ; et M. Grondin, par M. O. Paradis, curé de Ste. Anne Lapointière. On remarquait encore au chœur M. G. V. Maillonx, M. le G. V. Paré, M. Grenier, curé de la paroisse et M. J. B. Côté son vicaire, MM. F. Caron, ancien curé, N. Leclerc, rédacteur de la Gazette des Familles, J. R. L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général, J. Hoffman, procureur du collège de Lévis, C. Bacon, préfet des études au collège de Ste. Anne, Ernest Hudon, vicaire à St. Roch de Québec, et Génesis, professeur au collège de Lévis.

M. le G. V. Maillonx donna le sermon de circonstance. Il parla, en termes on ne peut mieux appropriés, de la sublimité du sacerdoce, de la grandeur du prêtre, de l'importance des fonctions qu'il doit remplir, et du respect qui lui est dû. Il fut écouté avec une religieuse attention ; et nul doute que les belles paroles prononcées par M. le G. V. Maillonx ne demeurent profondément récurrentes de la Gazette des Familles, J. R. L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général, J. Hoffman, procureur du collège de Lévis, C. Bacon, préfet des études au collège de Ste. Anne, Ernest Hudon, vicaire à St. Roch de Québec, et Génesis, professeur au collège de Lévis.

M. le G. V. Maillonx donna le sermon de circonstance. Il parla, en termes on ne peut mieux appropriés, de la sublimité du sacerdoce, de la grandeur du prêtre, de l'importance des fonctions qu'il doit remplir, et du respect qui lui est dû. Il fut écouté avec une religieuse attention ; et nul doute que les belles paroles prononcées par M. le G. V. Maillonx ne demeurent profondément récurrentes de la Gazette des Familles, J. R. L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général, J. Hoffman, procureur du collège de Lévis, C. Bacon, préfet des études au collège de Ste. Anne, Ernest Hudon, vicaire à St. Roch de Québec, et Génesis, professeur au collège de Lévis.

La belle et touchante cérémonie était terminée à midi et quart. Dans l'après-midi M. Collet chanta les vêpres à la paroisse. Impossible de ne pas dire ici que M. Arcadius Collet, frère de M. le secrétaire, a fait les honneurs de sa maison avec une politesse et une courtoisie qui ne sauraient être surpassées. Le dîner fut magnifique. Mgr. l'Archevêque présidait à la table, et S. G. était entourée de

tous les prêtres présents à la cérémonie et d'un grand nombre d'invités.

En un mot, les braves paroissiens de St. Henri n'oublieront jamais la belle fête à laquelle il vient de leur être donné d'assister—fête si propre à les attacher de plus en plus à l'Eglise notre mère et à leur faire aimer et vénérer le Prêtre, dispensateur des dons Dieu : O veneranda sacerdotum dignitas !

MM. les Membres de la Congrégation du Séminaire de Nicolet sont priés d'offrir le St. Sacrifice de la Messe pour Messire Henry Smith, Curé du North Brookfield, E. U., décidé, le 22 du courant, et membre de la Congrégation. Séminaire de Nicolet, } 27 oct. 1871.

THS. CARON, Ptre.

Le Pape, sur le Mont-Cénis.

Quoique la montagne traversée par le tunnel soit en réalité le mont Fréjus, il est convenu qu'on dira toujours le tunnel du Mont-Cénis. Nous nous prévaudrions aujourd'hui de cette erreur populaire, pour parler du passage d'un Pape sur le Mont-Cénis au mois de mai 1812. Ce pape s'appelait Pie VII. Sept ans auparavant Napoléon Ier s'était proclamé roi d'Italie, et quatre ans après cette proclamation il déclarait l'Etat pontifical province française et faisait dresser le drapeau tricolore sur le château Saint-Ange. Comme Pie VII opposait à l'usurpation du pontificat le fameux Non possumus des apôtres, il fut expulsé de Rome et emprisonné à Savone. Après trois ans de captivité, le 9 juin 1812, il recevait l'ordre de partir pour la France.

Le Saint-Père dormait en ce moment. Le préfet Chabrol et le commandant de gendarmerie Lagorse allèrent le réveiller et lui intimèrent l'ordre de partir. On ne voulait pas qu'il pût être reconnu dans les villes et les villages qu'il devait traverser. Ils compèrent le cordon auquel était suspendu le signe de la Rédemption, lui couvrirent la tête d'un chapeau de simple prêtre, et ce ne fut qu'après une résistance inouïe qu'ils lui permirent de prendre un pardessus gris qu'il avait coutume de porter.

Il était minuit : Pie VII partait de Savone secrètement, arrivait à Suse et devait gravir le Mont-Cénis. Les fatigues extraordinaires qu'il eut à supporter le rendirent malade, et le vendredi 12 juin, à deux heures après midi, sa voiture s'arrêta devant l'hospice de la montagne. Le Vicaire de Jésus-Christ fut accueilli par les moines éponantés. En ce moment, qui aurait osé dire et même penser que deux ans plus tard, le même Pape entrerait en souverain triomphateur dans sa Rome, et que Napoléon Ier, humilié et maudit, prendrait le chemin de l'exil ?

Pie VII reçut l'Extrême-Onction sur le Mont-Cénis, et puis on demanda au préfet de Turin ce qu'il fallait faire du moribond. La réponse fut de continuer le voyage et d'exécuter à tout prix les ordres reçus. On fit venir de Lanslebourg le docteur Claras qui donne les premiers soins au Pontife. Il fit tendre dans la voiture un matelas et après y avoir couché l'illustre malade, il s'installa lui-même à son côté et l'on repartit au galop pour la France.

Dans la matinée du 20 juin, on débarqua à Fontainebleau, Napoléon s'étant bien assuré de son prisonnier, partait à son tour pour la guerre de Russie. L'excommunication l'avait frappé jusqu'à la moelle des os, mais il en riait. Le Pape, écrivait-il au vice-roi d'Italie, a cru, par son excommunication, faire tomber les armes des mains des soldats de Bonaparte ! Pie VII en avait appelé au jugement de Dieu, et le géolier du Pape subit, en effet, ce jugement dans les neiges de Moscou, sur le champ de bataille de Waterloo, et sur le rocher de Sainte-Hélène.

Et il dut porter lui-même à Fontainebleau la nouvelle de sa défaite ! Vaincu par la Russie, il voulut se relever en comptant le Pontife. Mais Pie VII resta indomptable, si bien que l'empereur commença à capituler, à sentir le besoin de se réconcilier avec le vieillard, et lui offrit de lui restituer Rome et ses provinces jusqu'à Pérouse. Mais l'inflexible prisonnier lui fit répondre qu'il ne traiterait avec lui qu'une fois rentré dans sa capitale. " Il est possible, " ajouta-t-il, que Dieu nous juge indigne " de revoir Rome, mais nos successeurs " recouvreront certainement le patri- " moine de Saint-Pierre. "

Ce grand Pape avait parlé dans son admirable humilité : ce furent ses vertus et ses souffrances qui le rendirent digne du triomphe. Il entra glorieusement à Rome le 24 mai 1814. La Providence avait permis qu'un seul homme résumât en lui seul tout le génie, tout l'art, toute la puissance du monde et toute la malice de l'enfer ; mais en même temps, à cet homme si grand et si fort, elle opposait un pauvre vieillard, le Pape, montrant ainsi, dans son triomphe, le triomphe de la foi sur la force et de la folie de la croix sur la science orgueilleuse de la politique.

O vous, ministres cisalpins et transalpins, qui traversez les Alpes ; avant de pénétrer dans le fameux trou, jetez un regard sur le Mont-Cénis, et pensez que nous sommes au cœur de la nuit, aux jours de la Passion, et qu'on renouvelle dans Pie IX la scène du 12 juin 1812. Notre Pontife gémit abandonné de tous, au milieu des fêtes de ses ennemis. Mais le 24 mai 1814 pourrait arriver et arrivera peut-être plutôt que vous ne pensez. Car, comme l'écrivait admirablement le P. Lacordaire, " le Pape immortel com- " me il l'est, vit insulté entre sa gloire " passée et sa gloire future, à l'instar de

" Jésus-Christ crucifié au milieu des " temps, entre le jour de la création et le " jour du jugement universel. " —Unita Catholica.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Londres, 26 oct.

La réorganisation complète de l'armée de Russie pour l'enrôlement de toute la nation porte l'effectif de guerre à un million six cents mille hommes et cinquante et un mille officiers, non compris soixante-six régiments de Cosaques. Il y a en outre une réserve qui, dans un cas d'invasion, fera de chaque homme un soldat. La nouvelle artillerie ajoutera mille canons à l'ancienne force. Cette augmentation énorme dans les forces militaires de la Russie s'effectue sous le prétexte de créer la landwehr, qui nominalemeut laisse l'ancienne armée intacte.

Londres, 27 oct.

La Reine Victoria a donné £500 pour les incendiés de Chicago.

Trente sur les trente-trois hommes qui étaient dans la mine de Sehan, lors de l'explosion, sont morts. Les puits ont en feu et l'on appréhende d'autres explosions.

Matamoras, 22 oct.

Saltillo tient encore contre les révolutionnaires de Monterey. Le gouvernement a envoyé 800 hommes pour renforcer la garnison. Escobedo, le commandant en chef des troupes du gouvernement, marche contre les rebelles, Senors, Morales et Hamata.

2000 mexicains ont traversé dans le Texas pour échapper à la proscription des rebelles. New-York, 27 oct.

La Tribune dit que des procédures ont été commencées contre Tweed, accusé d'avoir trompé dans les malversations signalées récemment dans la corporation de New-York. Tweed a, dit-on, disposé de tous ses biens meubles et immeubles. Il y a quelques jours il a transféré des meubles valant au-delà de \$4,000,000, et un autre \$175,000, y compris une magnifique résidence dans la cinquième avenue.

Paris, 27 oct.

Rossel, le chef communiste, a fait application une seconde fois pour le rappel de la décision de la Cour martiale qui l'a condamné ; sa demande a été rejetée.

La commission des pardons va se réunir et un grand nombre de communéux actuellement détenus seront alors libérés.

Le Prince Napoléon a définitivement réintégré son siège dans le conseil général de la Corse et est parti pour l'Italie.

Londres, 27 oct.

Le ministre Américain Schenck est malade, et il est rendu à la campagne pour rétablir sa santé.

Vienna, 27 oct.

La résignation du ministère a été acceptée par l'Empereur. Le successeur du Comte Habensworth n'est pas encore connu, mais il est probable que le Chevalier de Twelling sera appelé à former le nouveau cabinet.

Chicago, 27 oct.

La voûte du trésorier de la cité a été ouverte hier et le contenu consistant en livres de compte, papiers etc., brûlait. Le feu fut éteint, mais le plus grand nombre des documents est indéchiffrable.

Londres, 27.

Les funérailles de feu Sir Roderick Murchison ont eu lieu aujourd'hui. Une grande foule de personnages distingués parmi lesquels on remarquait le ministre Gladstone et le Prof. Huteby, assistait au service funèbre.

Madrid, 27 oct.

Le duc de Montpensier a informé le sénat qu'il reprendrait son siège aussitôt que la santé de sa fille le lui permettrait.

Berne, 27 oct.

On dit que le gouvernement français est encore en dette avec le gouvernement Suisse pour une somme de deux millions et demi de francs, pour le paiement des dépenses occasionnées par l'armée de Bourbaki pendant son séjour en Suisse.

Rome, 29, oct.

Le Cardinal Antonelli ministre d'état de Sa Sainteté est gravement malade, on entretient des craintes sérieuses sur son état.

Pesth, 27 oct.

Tous les journaux d'aujourd'hui contiennent de chaleureux appels en faveur des incendiés de Chicago.

Berlin, 27 oct.

Le traité entre la France et l'Allemagne a été approuvé et ratifié.

Paris, 27 oct.

On rapporte que l'Assemblée Nationale et les Bureaux du gouvernement seront transportés à Paris avant le commencement du mois de Décembre.

Lisbonne, 27 oct.

Une dépêche a été reçue par le gouvernement, annonçant que la Colonie de Goa est en révolte et demandant des secours immédiats.

New-York, 27 oct.

L'application faite au juge Learned de la Cour Suprême à Albany demandait un ordre pour l'arrestation de Tweed, Gurney, Ingersoll et Woodward. L'application était fondée sur l'affidavit de Tilden et sur une plainte que des actes frauduleux ont été accomplis.

Lac Sale, 29 oct.

Brignam Young a quitté la ville avant-hier. Charleston, 27 oct.

Une dépêche annonce que la terreur est à son comble dans l'état de Texas, causée par les nombreuses arrestations opérées à la suite de la proclamation du président. Le grand jury du comté de Chester, composé de 6 blancs et de 6 nègres, fait le rapport suivant à la suite de l'enquête instituée, pour se rendre compte des accusations portées contre les Klux-Klux : " Votre grand jury assermenté croit devoir déclarer d'après la connaissance qu'il a des différentes parties du comté, que les allégations contenues dans une proclamation du Président des Etats-Unis, sont sans fondement, et sont le résultat de fausses représentations de la part de personnes ennemies de la paix et de l'ordre. "

Paris, 27 oct.

Le prince Napoléon a résigné son siège dans le Conseil général de la Corse.

On dit que l'Assemblée Nationale va être transportée de Versailles à Paris avant le premier décembre.

L'armée française a été organisée en neuf corps comprenant chacun trois brigades composées de deux régiments de 3,000 hommes. En outre, un corps de 45,000 est organisé pour opérer en Algérie.

Versailles, 28 oct.

Le vicomte Choiseul a donné sa démission comme envoyé français à Florence.

Rome, 28 oct.

Le Pape a prononcé une allocution dans laquelle il reconnaît que les évêques nommés par le gouvernement italien possèdent les qualifications nécessaires. Dans la même allocution, il proteste contre l'invasion italienne, répudie l'Italie et condamne la conduite de l'abbé Doolinger.

Un conclave va se tenir prochainement en France pour arriver à une entente sur ce qu'il y aura à faire dans le cas de la mort du Pape. (?)

Berlin, 27 oct.

Le parlement allemand a adopté une résolution approuvant et ratifiant le traité conclu avec la France.

Une dépêche de Londres dit : On continue à dire dans les cercles du Vatican que le Pape va prochainement quitter Rome à moins que le duc d'Harcourt reçoive du gouvernement français des instructions favorables.

Londres, 28 oct.

M. Gladstone a prononcé un discours à une immense assemblée politique tenue à Greenwich. Après les discours l'assemblée a adopté une résolution remerciant M. Gladstone de sa visite et de son discours.

New-York, 29 oct.

Une dépêche spéciale au World de New-York dit : La famille royale a tenu un conseil et a demandé à la Reine Victoria de consentir au mariage du duc d'Edimbourg avec une princesse russe et à l'établissement d'une Régence. La Reine a rejeté immédiatement avec indignation cette dernière proposition. Sa Majesté a subsequment refusé de signer des documents publics expédiés par les ministres. Le cabinet, à sa réunion, a discuté la question de la régence. Une proposition a été faite pour obvier aux difficultés que peut entraîner le refus de la Reine de signer les documents publics. Cette proposition autorise le lord Chancelier à remplir cette formalité.

Lac Salé, 28.

Thomas Haw-King, accusé de polygamie, a été condamné par le juge en chef McKean à trois ans de prison et à \$500 d'amende. Le jugement n'a pas produit, contrairement à toute attente, beaucoup de sensation dans la cour.

Brigham Young, le chef des Mormons, est parti de Lac Salé. Un bref d'arrestation a été lancé contre lui et contre son fils, sous l'accusation de meurtre. On croit que Young ne reviendra à Lac Salé que lorsque la tempête sera passée.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

La paroisse de Saint-Pierre, Rivière du Sud, vient d'être l'heureux témoin de l'une de ces fêtes religieuses, véritable bain salulaire où se retrempe la foi, creuset sacré où se fortifie l'espérance, brasier ardent qui rallume et alimente la charité de tous ceux que la divine Providence convie à ce mystérieux banquet des âmes.

Dans le cours du mois de janvier, le Révérend Père Resther, membre de la Compagnie de Jésus, était venu donner une série d'instructions ; la paroisse toute entière accourut à la voix du prédicateur et assista à ses conférences. Les frois rigoureux d'un hiver exceptionnel, les furies de nos tempêtes de neige, rien ne put arrêter, rien ne put ralentir le zèle de nos pieux cultivateurs, et le dernier jour, comme le premier, vit une assistance nombreuse, recueillie, écouter la parole évangélique de l'envoyé de Dieu, et adorer, en silence, le front dans la poussière, le divin Crucifié du Golgotha.

Par une heureuse inspiration, le Révérend Père Resther plaça, au moment du départ, tout son auditoire, la paroisse toute entière dans le Cœur Sacré de Jésus.

Neuf mois se sont écoulés et dans ce même adorable sanctuaire le missionnaire retrouve ceux qu'il y a laissés. La parole divine a porté ses fruits, et pour éterniser le souvenir de ces jours de grâces et de bénédictions les citoyens de Saint-Pierre se réunissent de nouveau, dimanche dernier, le 8 octobre, pour inaugurer dans leur église, un magnifique tableau du Sacré-Cœur. Une dame pieuse de l'endroit, Madame Charles Bacon, répondant aux nobles impulsions de son cœur généreux, avait commandé ce tableau que l'un de nos artistes les plus distingués, M. Eugène Hamel, a su rendre avec une rare perfection. Le pinacle de l'artiste, empruntant à la divinité quelque chose de sa céleste douceur, a donné aux traits du Fils de l'homme un charme inexprimable.

C'est à l'inauguration de ce tableau, monument de piété et de foi, deux souvenirs de jours heureux, que les enfants de Saint-Pierre sont tous conviés ; à la voix de leur zélé pasteur, ils accourent avec empressement ; pas un ne manque au pieux rendez-vous. Tout est prêt pour la cérémonie sainte. La foule quitte le saint lieu et se rend en procession à la demeure de Madame Bacon où est déposé le tableau du Sacré-Cœur. Au commandement de son capitaine la compagnie des volontaires de St. Pierre se forme en une double haie. Soudain, une vive détonation se fait entendre : c'est le signal du départ. Les cloches s'ébranlent et remplissent l'air de leurs joyeux carillons, les soldats présentent les armes, la foule recueille défilé précédant l'image du Cœur-Sacré de l'Homme-Dieu.

Le tableau entre triomphalement dans le lieu saint et au moment même où on le suspend aux murailles du temple une nouvelle décharge éclate, roule, revient repercuté par les mille échos du bocage et de la montagne. Le pasteur s'adresse alors à ses ouailles ; sa parole vive et brûlante, allumée au céleste flambeau du divin amour, jette à son auditoire les étincelles de son pieux enthousiasme. Le Révérend père Resther lui succède et dans une brillante improvisation retrace aux fidèles la longue série des bienfaits dont ils sont redevables envers la divine Providence ; cet ex-voto suspendu aux murs du temple est un monument de reconnaissance, mais c'est aussi un gage de foi, d'une foi vive ; c'est un signe d'espérance, un aliment à la piété des fidèles. Il termine son allocution en consacrant toute la paroisse à ce Cœur-Sacré dont il publie les divins attributs.

Le prêtre entonne aussitôt, le Te Deum laudamus : l'hymne sacré jaillit en délicieux soupirs ; l'orgue y ajoute ses fraîches mélodies. Ce chant si pur, ce chant de la reconnaissance s'élève avec l'éclat de la prière jusqu'au trône de Jéhovah ; là, les Chérubins l'écoutent, et leurs lyres d'ivoire répondent à ces accents qui partent de la terre ; ils se réunissent au chœur des hommes et de leurs bouches immortelles s'échappe cette sublime proclamation : (Incomparable vocé proclamant) Sanctus, Sanctus, Sanctus Deus Sabaoth ! Les chants ont cessé ; l'orgue se tait ; le silence, un silence solennel, règne dans le temple. Le prêtre à l'autel se tourne alors vers le peuple ; il tient en ses mains l'hostie sainte, le Corps adorable du Fils de l'Homme. Les fronts s'inclinent dans la poussière, les soldats présentent les armes, les anges adorent en silence : Le prêtre bénit le peuple.

Vivifié par cette bénédiction divine, le peuple tout entier se relève comme un seul homme et lançant vers le ciel un regard de satisfaction il s'écrie avec le vieillard Siméon : Nunc dimittis servum tuum. C'est le cri suprême du contentement éprouvé, c'est un chant d'allégresse, c'est un cantique d'actions de grâces.

Toute fête religieuse a le doux secret de revivifier ainsi dans l'âme le feu sacré de ces pieux sentiments, et plus que toute autre celle du 8 octobre a laissé dans nos cœurs son empreinte salubre. X. X. X.

FAITS DIVERS.

TEMPERATURE.—Après une semaine entière de mauvais temps, la température est revenue au beau. La nuit dernière il a fait une forte gelée qui a eu pour effet de rendre les chemins un peu plus praticables.

NOMINATION.—Il a plu à Son Excellence, à la date du 16 octobre courant, de nommer Henri Bolduc et André Elphird Tessier, tous deux de Québec, écuycrs, notaires, à la charge de Commissaires per delictum potestatem. Charles E. Rioux, écuycr, avocat, de la ville de Sherbrooke a aussi été nommé magistrat de district dans le district de Saint-François.

—M. J. C. Bydyes, directeur-gérant du grand-Tronc, est arrivé à Québec samedi !

—Les gardes-côtes La Canadienne et Stella Maris sont arrivés vendredi de leur croisière dans le bas du fleuve.

REVUE.—Le 8ème bataillon des volontaires de cette ville sera passé ce soir en revue par le lieutenant colonel Casault, à l'école d'instruction.

—Le village de Buckingham s'est adressé au gouvernement pour avoir une police. Le capitaine Voyer est allé, vendredi, installer cinq constables en cette localité.

CHAMBRE DE DISCUSSION.—A la demande des membres, l'importante discussion sur le chemin de la rive Nord et celui du Lac St. Jean, commencée lundi dernier se continuera ce soir : Le public sera admis.

L'UNION MUSICALE DE QUÉBEC.—La répétition de la 1ère messe de Haydn pour la fête de St. Cécile, qui devait avoir lieu demain mardi, est remise à jeudi le 2 novembre prochain. L'orchestre sera au complet. Les dames et messieurs invités à prêter leur concours dans la partie vocale sont respectueusement priés de vouloir bien se rendre à 7 1/2 heures précise.

CLOD. DELISLE, S. C. U. M. Q.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messieurs George Duval, Arthur Michaud et James W. O'Brien. Cette société se recommande au public par son intelligence des affaires et par une expérience sérieuse. Le public apprendra avec satisfaction qu'il y a maintenant, à Québec, un bureau d'agence de brevets d'invention. La présence de M. James O'Brien dans ce bureau constitue une garantie qu'il ne laissera rien à désirer sous tous les rapports. M. O'Brien s'est pendant huit ans fonctionnaire dans le département des statistiques et les connaissances qu'il a acquises là, en matière de brevets d'invention, font de lui un spécialiste.

—Le Séminaire de St. Hyacinthe vient de subir encore une perte bien douloureuse. Vendredi, le 18 de ce mois, la mort a enlevé M. Edward Lecomte, Procureur de cette institution. Ses qualités qui le distinguaient et qui déjà l'avaient rendu si utile pouvaient faire espérer de lui les services les plus signalés pour la religion. M. Lecomte naquit à St. Sébastien, le 16 novembre 1841.

SURSIS.—Il est rumeur qu'un sursis de quelques jours va être accordé à Hubert Banville condamné à mort au dernier terme de la Cour Criminelle à Kimouski. La raison de ce sursis est que le jour fixé pour l'exécution est une fête d'obligation.

ÉMIGRATION.—Nous apprenons avec douleur que M. Florian Lebel, citoyen bien connu de Kamouraska, frère de M. l'avocat Lebel et ancien marchand, va quitter notre beau Canada. Plusieurs souffriront, nous n'en doutons pas, du départ de cet homme généreux qui se montrait si complaisant pour ses amis. Que de pauvres en souffrance ne trouveront plus là ce verre d'eau froide

IMPORTATIONS.

27 Octobre. Par le SS St Andrew, H. Wylie, de Glasgow—12 quarts de vin à ordre. 2 ballots à J. Glass. 10 de A. Lemoine. 106 barres de fer à Chine et Bénodet. 2 caisses à M. Moodie et Son. 5 caisses à McCall, Shelyn et Cie. 1 ballot à P. Garneau et Frère. 2 boucauts à G. Young. 2 p. à ordre. 2 caisses à C. T. Côté et Cie. 2 ballots à O. Samson. 13 paniers, 5 barils de verrerie à McO'Ghey, Dolbec et Cie. 59 barres de fer à Ross et Cie.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

27 Octobre. S S St Andrew, H. Wylie, Glasgow, 18 oct, Allans, Rae et Cie, 119 passagers et carg. gén. Barque Aurelie, Boulanger, Newport, 15 sept, E. Michon, lisses de fer. Goëlette Marie-Réformiste, Lavoie, Ste Barbe, Labrador, (en dedans), LeClerc et Letellier, harengs et huile. — Marie-Valentine, Mercier, Labrador, (en dedans), Lord et Cie, harengs et saumon. 28 Octobre. S S Curruca, Juan Bautista, Egusquiza, Havane, pour Montréal, carg. gén. — Secret, Davison, Pictou, etc, Comp des Ports du Golfe de Québec, 201 passagers et carg. gén pour Québec et Montréal. — Flamboyant, Telfer, Pictou, etc, pour Montréal, carg. gén. Goëlette Otonabee, Labrador, Price, Eros et Cie, harengs. — Victorie, Lapointe, Labrador, J. Richard, harengs et huile.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

27 Octobre. Nom Tonn. Pour Par qui On Cambridge, 1094, Liverpool, J. J. Dew, — Scotia, 921, Liverpool, J. Dew. — Henry Cooke, 928, Liverpool, R. R. Dobell et Cie, Dock St Laurent.

EXPÉDIÉS.

27 Octobre. S S Moravian, Graham, Liverpool, Allans, Rae et Cie. Navire Locke, Greenock, A. F. A. Knight. Barque Emily, Riddle, Grimsby, Henry Fry. — Harlequin, Hill, Plymouth, John Sharples, Son et Cie. — Amicilia, Berg, Grimsby, H. Fry. — Excel, Thomas, Sammerside, I. P. E. H. Duval.

DECES.

A Sherbrooke, le 23 du courant, Thomas Cabana frère de H. C. Cabana, 67 ans, l'un des propriétaires du Pionnier de Sherbrooke, à l'âge de 40 ans et 11 mois, après une cruelle maladie soufferte avec la plus grande résignation. Le défunt laisse une épouse inconsolable et sept enfants on bas âge pour pleurer sa perte. Cette mort, prématurée a excité les plus vives sympathies en cette ville pour la famille du défunt. Ses funérailles ont eu lieu mercredi, au sein d'un vaste concours d'amis de la famille, heureux de donner cette marque de respect à la mémoire du défunt, parfait chrétien et excellent citoyen sous tous les rapports.

Porteurs demandés.

ON DEMANDE à cet établissement DEUX ou TROIS PETITS GARÇONS pour la distribution du Courrier du Canada dans la ville et dans les faubourgs de Québec, le 30 oct. 1871.

ARTHUR MICHAUD & Cie.,

AGENTS et COURTIERS D'ASSURANCE, QUEBEC.

BUREAU: CHAMBRES DE COMMERCE, RUE SAINT PIERRE.

ON peut s'assurer à ce Bureau, aux Compagnies d'Assurance suivantes:

CONTRE LE FEU:

L'Assurance "QUEEN" de Liverpool et Londres, CAPITAL: \$2,000,000. STG.,

SUR LA VIE:

L'ASSURANCE "New York," ACTIF: \$13,000,000.

MARINE: "Canada Insurance Union"

BUREAU D'AGENCE

DE BREVETS D'INVENTION POUR LE CANADA et les ETATS-UNIS.

ON s'occupe (et spécialement) des demandes de Brevets d'Invention, et de l'Enregistrement des Marques de Commerce et de Brevets Industriels, Droits d'Auteur, Cessions de Brevets, etc., etc.

Toute information sera donnée gratuitement ainsi que copies des Lois relatives aux Brevets d'Invention, Circulaires, Formules, etc., etc.

Les Dessins peuvent être préparés au Bureau. GEORGE DUVAL, ARTHUR MICHAUD, J. W. O'BRIEN.

Québec, 30 oct. 1871. 1869

BAZAR

De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Sous le Patronage Distingué de Son Excellence Lady Belleau,

Le Public est respectueusement informé que le BAZAR ANNUEL de la "Société Charitable des Dames Catholiques de Québec" se tiendra au mois de DÉCEMBRE PROCHAIN.

Le produit de ce Bazar sera employé comme par le passé pour venir en aide aux Révérendes Sœurs de la Charité qui ont sous leurs soins près de 50 vieilles femmes infirmes et au delà de 120 Orphelins et Orphelines.

Les personnes charitables qui voudraient y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames dont les noms suivent:

Mesdames G. BELLEAU, F. X. LANGUIN, H. BOLDUC, MAGUIER, BLAIS, PERTLAND, BLAUDET, PETERS, L. A. GANNON, P. PELLETIER, W. CONVEY, VALLÉE.

Mesdames Jos. Hamel, O. Robitaille, Sires et Mlle McDonald présideront à la table des rafraichissements.

Par ordre, JOSÉPHINE H. HARDY, Secrétaire. 1363

Québec, 30 oct. 1871.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure.

District de Kamouraska.

Le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-onze.

No. 341. DAME ÉMÉRANCE ROY dit LAUZIEL, de St. Eloi épouse de Louis Dumont, ci-devant du même lieu, cultivateur, et maintenant absent de cette Province et vivant à Saginaw, dans les États-Unis d'Amérique, dûment autorisée à tester en justice, Demanderesse,

LOUIS DUMONT, cultivateur, ci-devant de St. Eloi, et maintenant à Saginaw, État de Michigan, dans les États-Unis d'Amérique, Défendeur,

VU qu'il appert par le retour de l'huissier Louis E. Caron, écrit sur le bref de sommation en cette cause, et l'affidavit en record, que le défendeur n'a plus de domicile dans la Province de Québec, mais qu'il y possède des biens mobiliers et immobiliers. Il est ordonné par le Procureur de cette Cour, sur motion de la demanderesse à lui présentée, que par un avertissement à être publié DEUX FOIS en langue française dans le papier-nouvelles appelé Le Courrier du Canada, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles appelé, The Daily Mercury, le dit défendeur soit notifié de comparaître devant cette Cour sous DEUX MOIS de Calendrier de la dernière insertion du dit avertissement, et à défaut par le défendeur de ce faire, il soit permis à la demanderesse de procéder en la présente cause par défaut.

[Pour vraie copie] DÉRY et PELLETIER, P. C. S. 1370

Acte concernant la faillite 1869.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. District de Québec.

No. 150. Dans l'affaire de LAURENT JUSTINIE PELLETIER, Failli.

LE PREMIER JOUR de DÉCEMBRE Prochain, le Soussigné demandera à la dite Cour en décharge en vertu du dit acte.

Québec, 27 oct. 1871. LAURENT JUSTINIE PELLETIER, par JAS. MALOULIN, Son procureur ad litem. 1372

AVIS IMPORTANT AUX Messieurs du Clergé.

LIVRES DE PLAIN-CHANT.

LES SOUSSIGNÉ, tout en remerciant Messieurs les Curés et tous les Messieurs du Clergé, des viles et des campagnes de la puissance du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux jusqu'à présent, desirais les informer qu'il recevra dans quelques jours, de Belgique, les livres de Plain-CHANT approuvés par les autorités Ecclésiastiques de cette province, et qu'il vendra à des PRIX TRÈS RÉDUITS; une commande immédiate et respectueusement sollicitée parce que le nombre d'exemplaires est très limité; il s'empressera d'exécuter le plus court délai toute autre commande concernant sa librairie, consistant en vins de messe, cierges de la meilleure qualité, fabriqués chez les Révérendes Sœurs de Charité, garantis pure et sans mélanges aucuns.

—AUSI— Chemins de croix, d'images de toute grandeur encadrés sous le plus court délai,—aussi, hosties, livres de prières de toutes sortes, tel que le mois des âmes du Purgatoire, etc., etc.

J. A. LANGLAIS, Libraire, No. 61, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, Vis-à-Vis l'Église. 1316

Assemblée Générale Des Membres de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

Il y aura une Assemblée Générale des Membres de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, LUNDI, le 6ème jour de novembre prochain, à la Chapelle St. Louis, dans la Cathédrale de Québec, à 3 HEURES P. M., pour procéder à l'élection des officiers pour 1872.

Par ordre, JOSÉPHINE H. HARDY, Secrétaire. 1371

LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC

A PARTIR de LUNDI, le 23 courant, le vapeur ST. GEORGE, fera ses voyages comme suit, jusqu'à nouvel avis:

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA LA POINTE-LÉVIS.

7.30 A. M.—Train mixte pour Richmond et 8.00 A. M.—Train de la malle de Montréal et de l'Ouest.

8.20 A. M.—Train de la malle pour la Rivière 12.00 Midi.

9.00 A. M. 1.30 P. M.

11.00 A. M. 2.30 P. M.

1.00 P. M. 4.00 P. M.—Train de la malle de Québec au Loup et Train mixte de Richmond et les stations intermédiaires.

3.30 P. M. 7.00 P. M.—Train de la malle pour Montréal 6.00 P. M. et l'Ouest.

Pour plus ample information s'adresser au bureau de la Compagnie des remorqueurs du St. Laurent, au quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire, 978-c

Québec, 30 oct. 1871.

CHEMIN DE FER DU Grand-Tronc.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

A PARTIR de LUNDI PROCHAIN, le 30 du courant, les Trains laisseront la Pointe-Lévis, comme suit:

Train pour Richmond et les stations intermédiaires à 8.30 A. M.

Train des Malls pour la Rivière du Loup et les stations intermédiaires à 9.00 A. M.

Train des Malls pour Montréal, Portland et Boston à 8.00 P. M.

C. J. BRYDGES, Directeur. 1368

Québec, 27 oct. 1871.

FYFE & GARNEAU,

DESIRENT informer leurs pratiques et le public qu'ils ont maintenant un beau choix de

Marchandises Nouvelles

pour L'AUTOMNE, principalement un magnifique assortiment de

- Soies noires et de couleurs, Etoffes à robes dernier patrons, Châles et écharpes en laine, Gilets pour Dames, Etoffes à manteau, —AUSI—

Un assortiment très varié de LAINAGES pour Dames et Enfants.

DEPARTEMENT POUR MESSIEURS.

UN ASSORTIMENT COMPLET D'ETOFFES A

- Pantalons et Gilets, Bretelles et Coils, Poignets en toiles, Caleçons, Camisoles, Cravates, Gants, Parapluies de soie, Chaussettes de laine écossaise et canadienne, etc., etc.

P. S.—Habilllements pour Messieurs fait à ordre sous le plus court délai.

FYFE & GARNEAU, No. 55, rue St. Jean, Près de la Poste,

Acte concernant la faillite 1869.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, Cour Supérieure. District de Québec.

No. 233. Dans l'affaire de JEAN EDOUARD GABOURY, Failli.

LE QUATRIÈME JOUR de NOVEMBRE Prochain, le soussigné demandera à la dite Cour en décharge en vertu du dit acte.

Québec, 29 sept. 1871. JEAN EDOUARD GABOURY, Par JAS. MALOULIN, Son Proc. ad litem. 1354

BULBES. Récommment Reçues.

DES BULBES HOLLANDAISES fleurissant et d'autres racines fleurissantes, telles que HYACINTHES, NARCISSES, CROCUS, TULIPES, Etc., Etc.

Les directions de leur culture sont données. Importées et à vendre par JOHN W. McLEOD, Porte St. Jean. 1361

Québec, 18 oct. 1871.

Professeur demandé.

ON a besoin d'un PROFESSEUR bien qualifié pour l'école modèle de Wotton, s'adresser au curé du lieu, le Révérend H. C. HAMELIN à Wotton.

Wotton, 18 Octobre 1871. Québec, 25 Octobre 1871.—Im. 1365.

AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 18 oct. 1871.

IL est donné avis que, conformément à la 50ème règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le VINGT-SEPTIÈME JOUR de NOVEMBRE prochain.

G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 18 oct. 1871. 1360

AVIS.

LE RÉV. PÈRE PIERRE POINT, Supérieur des Missionnaires de la Congrégation de N. D. de Québec, donne avis qu'il a l'intention de présenter à la Législature, à sa prochaine session, une pétition à l'effet d'obtenir un acte d'incorporation.

Québec, 9 oct. 1871.—2m 1356

AVIS.

LE DOCTEUR HUBERT LARUE ne donnera à l'avenir des avis et consultations à son domicile qu'aux heures suivantes, v. g. : de Midi à une heure, et de 6 heures à 7 heures P. M.

Inutile de se présenter à d'autres heures, excepté pour les clients ordinaires. Québec, 27 sept. 1871.—6m 1253

Savons et Chandelles.

50 BOITES de SAVONS Demi-Palme. 100 " de " en Barre. 25 " de " Myrte du Canada. 100 " de " Liverpool. 25 " de " Withall Extra Soap. 50 " de CHANDELLES.

A vendre par L. N. ALLAIRE, Coins des Rues St. Pierre et St. Jacques, vis-à-vis la Banque de Québec. Québec, 27 oct. 1871. 1366

ALLEZ

CHEZ L. N. ALLAIRE, No. 42, Rue St. Jean, Haute-Ville, pour les meilleurs Moulins à Coude, à Tricotier et à Boutonnère. Québec, 28 oct. 1871. 1246

Avis aux entrepreneurs.

LES SOUSSIGNÉS Syndics dément élus pour le Parachèvement de l'intérieur de l'Église de Saint-Joseph de la Beauce, donnent par le présent avis qu'ils recevront jusqu'au SEPT de NOVEMBRE PROCHAIN des Soumissions pour le dit ouvrage. Les plans et devis sont déposés chez JOSEPH FERD. PEACHY, Ém. Architecte, Faubourg St. Jean, Rue St. Jean, Québec. Les soumissions devront être adressées à M. l'abbé L. A. MARTEL, Prêtre, Curé de St. Joseph, Beauce. Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse soumission, ni aucune d'elles.

G. O. TACHELÉAU, Président, PIERRE LAMBERT, J. B. NADEAU, VITAL POULIN, AUGUSTIN ROY, OCTAVE GRONDIN, JOSEPH POULIN, HILAIRE NADEAU, GEORGE CLOHE, Syndics.

St. Joseph, Beauce, } 10 oct. 1871. Québec, 13 Oct. 1871.—Im. 1358

PORTRAITS

DES MARTYRS DE LA COMMUNE ET AUTRES.

LES PORTRAITS DES CINQ RÉV. PÈRES JÉSUITES, martyrisés par la Commune et dont les journaux ont déjà rapporté les faits miraculeux obtenus par leur intercession, ainsi que le portrait de l'Archevêque de Paris, Mgr. Darbois, sont en vente chez L. P. VALLÉE, Photographe, No. 10, Rue St. Jean.

PRIX: 10 CENTS chaque ou 50 CENTS pour les six. Les six portraits seront expédiés par la poste à l'importe quelle adresse sur réception d'un ÉCU, dans une lettre affranchie.

Sur le dos de chaque photographie, on trouvera une notice biographique concernant les principaux événements de la vie de chaque religieux, —AUSI—

Les portraits des ZOUAVES PONTIFICAUX par groupe représentant les 1er, 2ème et 3ème détachements montés sur une carte de 11 x 14. PRIX: 50 CENTS chaque.

L. P. VALLÉE, Photographe, No. 10, RUE ST. JEAN. Québec, 25 oct. 1871.—1m 1366

Leçons Privées.

M. LE PROF. NORBERT THIBAUT donne, à domicile ou à sa pension, No. 16, rue du Palais (chez M. Tessier) des leçons de langue française, de langue latine, d'histoire, de littérature, de sciences physiques et chimiques. Sa classe du soir, de 8 heures à 9 heures,—ouvrira le TROIS NOVEMBRE PROCHAIN.—M. Thibaut se charge aussi de préparer les aspirants au brevet d'école primaire élémentaire et primaire supérieure.

Pour les conditions s'adresser à M. THIBAUT, No. 16, rue du Palais. Québec, 25 oct. 1871.—6f 1367

Hareng du Labrador.

En débarquement de la "Hélène." 1300 QUARTS de Harengs du Labrador n°. 1.

Morue verte et morue sèche, Maquereau, Saumon, etc., etc. —AUSI— Huile de Morue, Huile de Loup Marin. A vendre par J. B. RENAUD & CIE, 26 et 28, rue St. Paul. 1173

Québec, 13 oct. 1871.

Société Ecclésiastique de Saint-Michel.

AVIS PUBLIC est donné que la Société Ecclésiastique de St. Michel, incorporée par l'acte 16 Victoria, Chapitre 263, intitulé: "Acte pour incorporer la Société Ecclésiastique de St. Michel," se propose de demander, à la prochaine Session de la Législature de la Province de Québec, des amendements à son acte d'incorporation.

CYP. TANGUAY, PRÉS., Secrétaire. 1341

Québec, 11 sept. 1871.—2m 1341



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des

MALLE CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1871-ARRANGEMENT POUR L'ETE-1871

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin:

Table listing steamships: POLYNESIAN (4200 ton), SARMATIAN (3600 ton), GASPARIAN (3200 ton), SCANDINAVIAN (3000 ton), PRUSSIAN (3000 ton), AUSTRALIAN (2700 ton), NESTORIAN (2700 ton), MORAVIAN (2650 ton), ROUVIAN (2600 ton), HIBERNIAN (2424 ton), NOVA SCOTIAN (2300 ton), NORTH AMERICAN (1784 ton), GERMANY (3250 ton), EUROPEAN (2648 ton), NORWAY (1100 ton), SWEDEN (1150 ton). Captains and other details are listed for each.

L'un des steamers mentionnés plus bas ou autres steamers partira de LIVERPOOL chaque JEUDEI et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers qui iront à Londonderry ou qui en partiront.

Voici les dates de départ: SARMATIAN... Samedi, Octobre, 1871. 4 Novembre

Et tous les samedis suivants.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC, A Londonderry ou Liverpool. CHAMBRE, \$80.00 et \$70.00, selon les accommodations. ENTREPOT, \$25. On ne peut retenir de chambre si on ne paie d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. Un petit Bateau à Vapeur laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI MATIN, avec les Malle et les Passagers, à NEUF HEURES précises. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE et CIE, Agents. 968—c.

Québec, 27 sept. 1871.

Pour la rivière Saguenay.

LE VAPEUR DE PREMIÈRE CLASSE "CLYDE," CAPT. LECOUCRS,

LAISSERA le Quai Saint André, tous les MARDIS MATIN à 6 HEURES A. M. arrotant à la Rivière-du-Loup à 6 heures P. M.

Au retour, le vapeur partira de Chicoutimi les JEUDIS MATIN; de Murray Bay à 7 heures A. M., les VENDREDIS.

Pour plus ample information, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. 1217

Québec, 18 sept. 1871.

CHARBON DE BELLOC

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 décembre 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

- CASTRALGIES, DYSPESIE, PYROSIS, AIGREURS, DICESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 fr.—PRIX DE LA BOITE: 1 fr. 50

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL.—Montreal.—Ed. GIROUX, Québec. Québec, 9 Oct. 1871. 1355

recevait sa visite assez souvent. Le Supérieur du Collège St. Boniface y trouva à redire, et mit d'urgence en demeure de rompre cette liaison d'homme et de femme, se devinant, on se reconstruit le caractère politique de ce dévouement à la cause du Collège, il se décide à laisser le collège et à sa soute de professeur.

Voilà toute l'histoire de la soute de O'Donoghue.—(Minerve)

MEZ-VOUS de VOS AFFAIRES.—Un M. Girard dit "dans le cours de ma longue expérience commerciale, j'ai remarqué qu'il n'y avait aucun avantage à conter ses affaires aux autres, à moins qu'on veuille se susciter leur jalousie et leur opposition.

On demandait à L'Hon. J. M. qui a laissé, croyons-nous, la plus grande fortune qui ait été amassée en Canada, quelle règle de conduite il recommanderait de suivre à un jeune homme, laquelle lui permettrait de faire sûrement son chemin? "Je lui recommanderais, dit-il, de ne se mêler que de ses affaires."

Un des plus riches marchands de Montréal, à qui on posait la même question, répondit: "Qu'il soit en avant de ses affaires."

Ces réponses ne vont point l'une sans l'autre, car un homme ne peut être en avant de ses affaires, à moins qu'il ne se mêle que de ses affaires.

Une demande sera faite à la Législature Provinciale de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant une compagnie devant construire un chemin de fer depuis les eaux de la Baie de Missisquoi ou en un point quelconque dans Saint-Arnaud ouest, passant dans le canton Philips, jusqu'aux eaux de la rivière Saint-Laurent à ou près de Saint-Lambert, en passant par Saint-Jean et Chambly et de ce dernier point jusqu'à Sorel.

Le Globe dit que la dernière conférence d'immigration coûte au trésor fédéral la somme de \$7,000.

UNE CANTATRICE CANADIENNE.—Mlle Emma Lajeanse (Albani) vient de conclure avec le directeur de Covent Garden, un engagement de cinq ans. Elle est en ce moment à Malte avec sa sœur et fera son début, à Londres, dans la Somnambule; déjà à Florence elle gagnait £500 par mois.

La Shipping and Mercantile Gazette, de Londres, enregistre 72 naufrages pendant la semaine terminée le 10 octobre. Total depuis le commencement de l'année, 1,509.

POUR DÉJEUNERS.—Epps' Cocoa (Cacao de Epps. Agréable et reconfortant.)—Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion, et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un déjeuner délicatement aromatisé, lequel peut nous reconforter bien des mémoires de médecin. —(Well Service Gazette.)



NOUVELLES MARCHANDISES.

NOUS venons de compléter par les derniers arrivages notre assortiment de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER, que nous offrons en vente à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

Nouvelles Etoffes à Robes.

Nous venons de recevoir un magnifique choix de Nouvelles Etoffes à Robes, Nouvelles Etoffes à Gilets, Nouvelles mutations de Pelletteries, Nouvelles Etoffes pour Mantilles d'Enfants, Nouveaux Gilets pour Dames, Nouveaux Chapeaux de Feutre pour Dames, Nouveaux Garnitures de Robes, de Chapeaux, Nouveaux Gilets en Tricot, Nouveaux Châles, Nouveaux Nuages, Couvertures de Meubles.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

Draps, Couvertures de Laine, etc.

Draps de Castor, Draps de Moscou, Draps de Pilote, Draps Double Foulé, Draps Coraté, Draps de Molleton, Nouveaux Tissus de Laine pour Habilllements d'automne et d'hiver.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

NOUVELLES ETOFFES A RIDEAUX, ETC.

Nouveaux cordés (Repp) de laine fleuris, pour rideaux Nouveaux cordés "unis", " " " Nouveaux damas " " " " " Moires et Mousselines " " " " " Rideaux de mousselines et de Point.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

ETOFFES POUR DEUIL, CREPES, Etc.

Mérimos noirs, Crêpes, Paramatus, Draps corodés, Balmoral, Mousseline de laine, Crêpe de Canton, Grenadine et Barège, Coubours et Alpaca, Mouchoirs, Gants, Nuages, Garitures de crêpe, Coils et Manchettes.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

Tapis, Toile cirée, etc.

Tapis de Bruxelles, Tapis d'apisserie, Tapis Kidersmenter, Tapis Ecosais, Tapis de Feutre, Tapis de Manille, Tapis pour escaliers, Toile grise pour couvertures de tapis, Toile cirée pour parquets, Nattes en velours, do laine, do feutre, do caoutchouc, Tapis de tables et pianos.

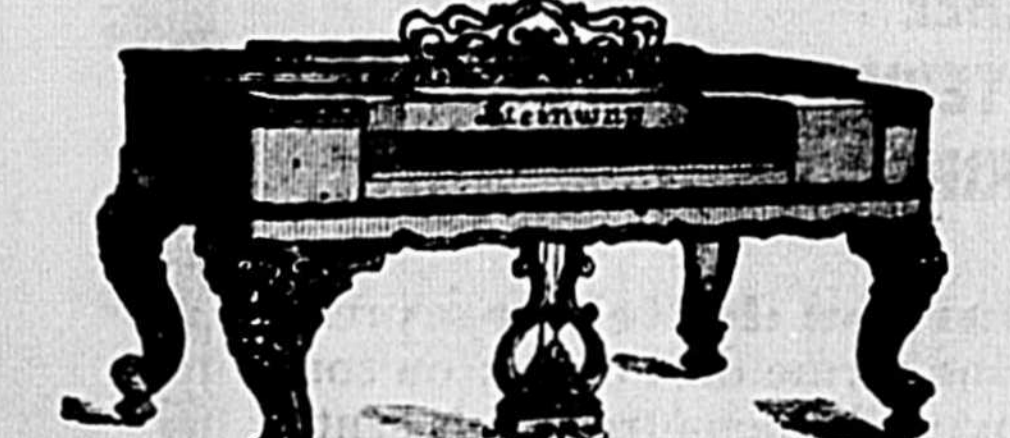
JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

Capots de caoutchouc, Valises etc.

Capots de caoutchouc, Manteaux de caoutchouc pour dames, Grandes Valises de voyage pour dames, do do pour messieurs, Valises en cuir et toile cirée, Porte-manteaux en cuir et toile, Sacs de voyage avec nécessaires pour toilette.

JOSEPH HAMEL et FRÈRES, Rue Sous-le-Port, 1242

PIANOS.



S. SICHEL & CIE. Agents pour les célèbres Piano-Fortes de STEINWAY & FILS, CHICKERING & FILS, HAINES & FRÈRES.

LES instruments ci-dessus sont les meilleurs Pianos manufacturés et seront vendus à notre dépôt (Magasin de M. R. MORGAN) aux plus BAS PRIX des fabricants.

Nous sommes aussi agents pour MM. Mason & Hambley, et Geo. A. Pianos & Org., fabricants d'orgue.

S. SICHEL & CIE. Québec, 10 Février 1871.—lan. 1178

AUX INSPECTEURS D'ECOLES, INSTITUTEURS ET AUX CULTIVATEURS.

LE SOUSSIGNE croit devoir avertir les Inspecteurs d'Ecoles, les Instituteurs, et les Cultivateurs qu'il peut encore disposer de DEUX MILLE exemplaires du

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE.

Par HUBERT LARUE.

Ce petit ouvrage a reçu les éloges les plus flatteurs de toute la Province, et, de plus l'approbation et la recommandation du

Conseil de l'Instruction Publique et du Conseil d'Agriculture.

Tout dernièrement les Instituteurs de la CONFERENCE de L'ECOLE NORMALE-LAVAL votaient à l'unanimité des remerciements à l'auteur pour avoir doté les écoles de la Province d'un ouvrage élémentaire à la portée même des commençants.

De l'aveu d'hommes compétents, le PETIT MANUEL D'AGRICULTURE devrait être entre les mains de tous les enfants qui fréquentent les écoles élémentaires, modèles et académiques, et aussi entre les mains des élèves de nos Ecoles-Normales de garçons et de filles.

Avec l'aide du PETIT MANUEL, même l'Instituteur qui ne connaît pas un mot de Science Agricole, ne doit pas craindre de se voir obligé d'enseigner une science qu'il ne connaît pas; une seule lecture même rapide, suffira pour lui faire comprendre tous les secrets de L'ART AGRICOLE.

Tout instituteur qui n'enseignera pas à l'avenir, la science agricole, ne remplira qu'à moitié sa mission.

Nous croyons devoir assurer les cultivateurs que ce petit ouvrage est pour eux, d'une absolue nécessité. C'est l'ouvrage le mieux fait pour leur apprendre à bon marché, en peu de temps, et sans efforts, tous les secrets de leur art.

En vente chez Léger Brousseau, Garant et Trudel à la Haute-Ville et chez Hardy et Marcotte, à la Basse-Ville. A Montréal chez Rolland, Beauchemin et Valois.

PRIX DE L'EXEMPLAIRE: 12 sous.

Escompte libéral en faveur des libraires et marchands de la campagne.

Québec, 12 Juillet 1871.

McCaghey, Dolbee & Cie

SUCCESSORS DE H. GOODWIN & CIE

No. 24, Rue St. Paul, Québec.

IMPORTATEURS et Manufacturiers de Poterie, Marchands en gros de verrerie pressée et coupée, ont un assortiment complet dans cette ligne:

Huile de charbon, Lampes de toute sorte. Argenteries plaquées et Anglaises. Nous sommes maintenant prêts à exécuter tous les ordres avec promptitude, ayant reçu un assortiment complet de marchandises en tout genre par les vaisseaux suivants:

- 18 Paniers de Poterie. 8 Ballots de service en fer et en pierre pour repas et toilette. Du S. S. "St. Patrick." 10 Paniers de poterie. 1 Ballot de Verrerie. Du S. S. "Corinthian." 21 Paniers de poterie. 1 Ballot de services pour dessert. Du S. S. "Ottawa." 21 Paniers de granits. Du "S. S. Niger," 25 Boîtes de crânes, gobelets, pour vins, en verre coupé. Du "John Barbour," 73 Chaises de cheminées pour lampes, simples et doubles.

Huile de Charbon.

350 Barils "d'Huile Export." 120 "Maple Leaf."

NOUVELLES MARCHANDISES!!

Vente en Détail.

NOUS ouvrons maintenant un nombreux assortiment de MARCHANDISES à l'usage des Eglises et des Convents, consistant en:

- Vases en porcelaine, Vases en verre Bohémien, Vases en Marbre de Paros, Vases en verre argenté, Candelabres en verre argenté, Candelabres en porcelaine, Candelabres en verre coloré, Gobelets en verre coloré. —AUSSI— Un assortiment choisi d'objets religieux en marbre de Paros, comprenant: "Le Christ," par Thorwaldsen, "La Madone et l'Enfant," par G. Raphaël, "La Vierge et l'Enfant," "St. Joseph et l'Enfant," "L'Annonciation," "St. Philippe," "Pie IX," "Le retour de l'Enfant Prodigue."

Nous recevons aussi constamment les dernières améliorations pour lampes, huile de charbon, et nous avons constamment en main:

- Candelabres, 6 branches, Candelabres, 4 branches, Candelabres, 3 branches, Candelabres, 2 branches, Lampes de salle à glissoires, Lampes fixes, Lampes de différents patrons, Lampes portatives, Avec des globes de différentes couleurs, chéminées, bec de lampes, mèches, abat-jours en papier, brosses pour cheminée, etc., etc.

PETROLE.

Nous n'avons que des variétés d'Huile que nous pouvons recommander, et nous offrons particulièrement l'attention des Ménages et de ceux qui tiennent maison, sur notre "Pétrole," mis en caudres de 5 gallons chéseau.

Salles de Montréal, No. 24, Rue Saint-Paul. Québec, 12 Juin 1871. 1236

Cherry Pectoral d'Ayer

Pour les Maladies de Cours des Bronches, telles que Toux, Rhumes, Toux Sèches, Bronchites, Asthme et Consomption.

AUCUN remède probablement n'a jamais été aussi digne, dans toute l'histoire de la médecine, de la confiance méritée du genre humain, que cet excellent remède pour ceux qui se plaignent de pulmonie. Pendant une longue série d'années et parmi la plupart des peuples, ce remède n'a fait que gagner dans l'estime de l'opinion publique, partout où il s'est fait connaître. Son caractère uniforme et sa puissance à guérir les diverses affections des Bronches et de la Gorge, l'ont fait connaître comme un protecteur efficace contre ces maux. En même temps qu'on peut en faire usage dès l'origine de ces maladies, même chez les petits enfants, c'est aussi le remède le plus efficace que l'on puisse administrer dans les cas de consomptions naissantes et dans les dangereuses affections de la gorge et des bronches. Comme spécifique contre les suites atténuées de croup, chaque famille devrait en tenir chez soi, et comme il arrive aussi que personne n'est exempt de contracter de temps à autre du froid ou un rhume, tous devraient se munir de cet antidote.

Bien que la consommation une fois déterminée soit incurable, cependant un grand nombre de cas dans lesquels la maladie paraissait chronique, ont été radicalement guéris, et les patients ont pu recouvrer la santé, grâce à l'efficacité du Cherry Pectoral. Tel est son empire sur tous les désordres des poumons et de la gorge que les plus obstinés ne peuvent lui résister. Quand rien ne peut le guérir, ils subissent l'influence du Cherry Pectoral et disparaissent.

Les Chantres et les Orateurs, trouvent en lui une grande protection. L'usage est toujours soulagé et quelquefois guéri par ce remède.

Les Bronchites se guérissent ordinairement en prenant fréquemment de petites doses du Cherry Pectoral.

Pour un Rhume et la Toux, l'on ne saurait trouver plus excellent remède. Qu'on en prenne trois doses par jour, qu'on se mette les pieds dans de l'eau chaude le soir, jusqu'à ce que le mal disparaisse.

Pour l'Influenza, il faut en agir de même, quand elle affecte les poumons et la gorge.

Pour la Toux Sèche, prenez-en de petites doses trois ou quatre fois par jour.

Pour le Croup, donnez-en d'abondantes doses jusqu'à ce que le mal disparaisse.

Aucune famille ne devrait se priver du Cherry Pectoral, et de l'avoir toujours en mains en cas d'attaques des suites maladies. Un usage de temps à autre épargne souvent au patient une grande souffrance et un grand risque. Parents, tenez-le dans vos maisons pour les exigences qui pourraient survenir. Il peut vous sauver des vies qui vous sont chères.

Ses vertus sont si généralement connues que nous n'avons pas besoin d'en publier aucun certificat, ni faire plus que d'assurer le public que les meilleurs qualités qu'il possède, se conservent toujours en lui.

PREPAREES PAR DR. J. C. AYER & Cie.

Lowell, Mass.

Chimiste pratique et analytique.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste, Agent, Québec. Québec, 14 Août 1871.—4m 864

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre les douleurs de la dentition des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la dysenterie des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la Diarrhée des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre la douleur des entrailles des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre les convulsions des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre l'insomnie des enfants.

C. — C. — C.

CORDIAL CARMINATIF CELEBRE.

Contre tous les maladies dont les enfants sont sujets.

L'ACTION Calmante de cette préparation n'est pas due à l'Opium, remède qui procure un soulagement temporaire, mais qui, lorsqu'on en fait un trop fréquent usage, est dommageable à l'enfant dans la suite de sa vie.

L'effet du Célèbre Cordial Carminatif n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire le sommeil naturel.

En vente chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne.

Prix: 25 cents la Botteille.

DEVINS & BOLTON, PHARMACIENS, Près du Palais de Justice, Montréal. Québec, 4 Août 1871. 1204

Terre à vendre.

TERRE A VENDRE dans la Paroisse du Cap-Santé, Village Enfant Jésus près du Pont Rouge, de deux arpents et demi de front sur quarante arpents de profondeur, avec maison, grange et autres bâties dessus construites.

S'adresser sur les lieux au Propriétaire, NARISSE D'ERONE dit DESCARREUX. Québec, 17 Mars 1871. 1203

Vinaigre de Cidre pur.

2700 GALLONS de vinaigre de cidre pur, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par

Léger Brousseau. Québec, 18 sept. 1871. 1348

AVIS AUX PARENTS.

Mères sauvez vos Enfants

LES CELEBRES PASTILLES A VERS.



DE DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MÉFIEZ-VOUS.

POUR faire droit à la réputation méritée des Pastilles à vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays.

Demandez les véritables Pastilles à vers, couleur de rose, et qui sont marquées "DEVINS."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PREPAREES SEULEMENT PAR DEVINS & BOLTON, APOTHECARIERS' HALL, Près le Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens.

A St. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldou. Québec, 19 Novembre 1869. 875

AYER'S Hair Vigor,

Pour restaurer les cheveux gris et leur donner leur vitalité et leur couleur naturelle.

C'EST une préparation qui est à la fois agréable, salubre et efficace pour la conservation des cheveux. Les cheveux affaiblis ou gris sont bientôt remis à leur couleur primitive avec tout l'éclat et la fraîcheur du jeune âge. Les cheveux clairs deviennent mieux fournis par l'usage de cette préparation, qui empêche aussi la chute des cheveux et guérit souvent sinon toujours, la calvitie. Rien ne peut restaurer la chevelure lorsque les follicules sont détruits, ou que les glandes sont desséchées et malades. Mais ce qui en reste peut être sauvé par cette préparation. Au lieu de salir les cheveux par un sédimant pâteux, elle les nettoie et leur donne de la vigueur. Son usage occasionnel empêchera les cheveux de devenir gris ou de tomber, et conséquemment, empêchera la calvitie. Libre de toutes les substances délétères qui composent les préparations dangereuses et pernicieuses pour les cheveux, le "Vigor," ne peut que leur être avantageux sans leur nuire. S'il ne vous faut simplement qu'une

POMMADE,

rien autre chose ne peut être plus désirable. Cette préparation ne contient ni huile, ni teinture; elle ne salit pas la batiste blanche, et cependant elle tient longtemps sur les cheveux, leur donnant un riche brillant et un agréable parfum.

PREPARE PAR LE DR. J. C. AYER & Cie., CHIMISTE PRACTIQUE ET ANALYTIQUE, LOWELL, MASSACHUSET.

Prix—\$1.00.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste, Agent, Québec. Québec, 5 Octobre 1870.—1 an. 1108

Conservatoire National de Musique de Québec.

Le Directeur du Conservatoire a l'honneur d'annoncer que l'établissement est ouvert aux élèves depuis le 1er Septembre.

Les élèves sont priés de donner leurs noms à l'établissement No. 2, rue Petit Richmond, faubourg St. Jean, rue plus basse que les Sœurs Grises. A. DESSANE, Directeur.

CONDITIONS. Leçons Particulières.

Pour le Piano, le Chant, la Vocalisation, la Harpe, l'Orgue, l'Harmonie écrite, l'Harmonie appliquée au piano, la Composition, l'Accompagnement du Plain-Chant.

Une à l'heure de leçon particulière, deux fois par semaine, \$10 par quartier, 20 leçons.

Leçons en Cours.

Une heure de leçon collective, 2 fois par semaine \$1 par mois payable d'avance. Voyez le programme publié en Février 1870.

Pianos Lynch & Goumen, N. Y.

CES magnifiques instruments sont en vente dans le même établissement. Ils sont recommandés pour leur solidité au climat, leur richesse de ton, ainsi que par leur bon marché.

Québec, 2 sept. 1870 1072

A Vendre.

UNE jolie petite brochure de 40 pages intitulée "Pourquoi nous sommes Français," par Oscar Dunn.

En vente à la librairie de LÉGER BROUSSEAU, Rue Buade, no. 7, Québec. Québec, 11 Novembre 1870.

ALKABASAR

Arrivé Enfin.

C'EST l'éminent Tonic Turc qui est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été so usmis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande à lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes:

C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.

Il empêche l'acidité de l'estomac.

Il chasse la mélancolie.

C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.

Il rend la respiration douce et agréable.

Il stimule l'appétit si on le prend avant les repas.

Il facilite la digestion si on le prend après les repas.

Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.

Il rend l'esprit brillant et parfaitement clair.

Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.

Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, reprendra autant de vigueur qu'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate.

C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.

Ainsi donc, assurez vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQUE TURC ALKABASAR

Tenu en dépôt chez les principaux Droguistes et Épiciers de la puissance.

Pour les Prescriptions voir les étiquettes sur les bouteilles.

A vendre par J. W. McLEOD, Pharmacien-Droguiste, Porte St. Jean, Québec. Québec, 29 Août 1870. 1066

AUX PROPRIETAIRES DE LAITERIE!

Vaisseau à lait perfectionné de Spencer.

C'EST une amélioration sur toutes les autres méthodes de mettre le lait de manière à recueillir la plus grande quantité de crème et de le conserver jusqu'au temps de l'écrémage. On peut l'employer dans tous les climats.

1. Il est fait de toutes dimensions désirables pour une seule traite à la fois.

2. Il coûte moins cher que les bols ordinaires, et dure plus longtemps.

3. Il sauve les trois-quarts de la crème qui s'attache aux bols.

4. Il épargne les trois quarts de l'ouvrage pour couler et placer le lait.

5. Il sauve les trois quarts du travail pour l'écrémage et le lavage des bols.

6. Il mêle le lait et empêche les taches dans la crème.

7. Il enlève la chaleur animale du lait aussitôt qu'il est coulé et tient la température pour la crème à 62 degrés, empêchant aussi le lait de s'écur jusqu'à ce que toute la crème soit sortie et donne une bonne crème épaisse pendant les chaleurs.

Ces réclames ne sont pas fondées sur la théorie, mais sont les résultats de témoignages actuels donnés par les personnes qui les ont employés et les acheteurs de beurre.

Ce réfrigérant a remporté les premiers prix dans l'exhibition d'État et toutes les exhibitions de comté où il a été exhibé.

Références.

Nous en référons à toutes les personnes qui ont employé ces vaisseaux. Parmi tous les certificats reçus nous donnerons le suivant: J. B. Greenman, de Cortland, N. Y., dit qu'il a employé ces vaisseaux pendant la saison de 1869, dans une Laiterie de 22 vaches et les a confrontés avec les petits bols; et du même poids de lait, placé l'un à côté de l'autre, il a fait trois livres de beurre de plus de la crème prise dans ce vaisseau que dans les autres petits vases à lait et avec le même résultat après des essais multipliés, et il ajoute qu'un vaisseau fabricant de Beurre ne peut se servir de petits bols à lait, quand même il les aurait pour rien."

"Nous avons acheté la Laiterie mentionnée plus haut et nous avons trouvé que c'est une des meilleures dont le produit est le plus uniforme, parmi celles que nous avons eues. Nous sommes heureux de constater que ce réfrigérant, pour obtenir la crème, est une amélioration décisive et un grand progrès sur l'ancienne méthode."

YVES & SCHERMERHORN.

Ce vaisseau est offert en vente d'après ses avantages

S'adresser à ARTHUR HOLMES, Cortland, N. Y.

Ou à LÉGER BROUSSEAU, Agent, Québec. Québec, 19 sept. 1870. 1088

Vins.

A VENDRE EN GROS.

Trois Quarts Octaves } VIN DE COLLI INGHAM.

Octaves—L. P. INGHAM.

Quarces—Vin de Port Marola.

Quarces—Vin de Sherry Vallet.

Les personnes qui ne connaissent pas les vins ci-dessus mentionnés, sont informées qu'ils ont été examinés scientifiquement par des personnes compétentes et certifiés purs.

Ils sont aussi recommandés par les autorités ecclésiastiques et vendus pour l'usage de l'Autel.

A vendre par Léger Brousseau. Québec, 24 Novembre 1869. 888

CONDITIONS

DU COURRIER DU CANADA.

Prix de l'Abonnement: (Invariablement l'avance.)

CANADA:—Un an..... \$4.00

do Six mois..... 2.00

do Trois mois..... 1.20

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Un an